Justificatif généré le 02/05/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 02/05/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/673315
N° d'annonce : 673315

PERPELIA

Association

Siège social : 49 rue de Miromesnil 75008 PARIS

478 856 354 SIREN

Convocation à l'AGO du **23 mai 2023 à 18h** au siège de l'Association.

Si le quorum n'est pas atteint l'AGO aura lieu le 30 mai 2023 à 18h au siège de l'Association.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport de l'assureur, AREAS-VIE sur l'activité du contrat PERP et du PER en 2022.

2° Approbation du rapport annuel du Comité de Surveillance exercice 2022

3° Examen des comptes sociaux de l'Association pour l'exercice 2022 – rapports général et spécial du Commissaire aux comptes :

– Approbation et affectation du résultat.

4° Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour l'exercice 2022 :

– Approbation et quitus aux Administrateurs

5° Adoption du budget pour l'exercice 20223

6° Equilibre financier : délégation au Conseil d'Administration

7° Approbation de la proposition du Comité de Surveillance de reconduction de l'assureur

8° Composition du Conseil d'Administration

– Renouvellement du mandat de Pierre GEORGET

9° Nomination des Commissaires aux Comptes, Titulaire et Suppléant, en remplacement des mandats arrivant à terme.

10° Indemnisation des Administrateurs pour l'exercice 2023.

11° Droit d'entrée à l'Association PERPELIA pour l'exercice 2023

12° Questions des adhérents

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeMppheXv
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMppheXv

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)